

FORMATION

Réforme incendie ERP 2027 : Intégrer le bois et les matériaux biosourcés dans vos projets

La réforme incendie ERP applicable à partir de 2027 marque une étape majeure en intégrant de nouvelles dispositions relatives aux éléments structuraux combustibles et aux systèmes constructifs biosourcés. Ces évolutions réglementaires ouvrent de nouvelles perspectives pour la conception architecturale tout en imposant une maîtrise renforcée des exigences de sécurité. Destinée aux professionnels déjà formés aux fondamentaux de la réglementation ERP, cette journée de formation permet d'identifier précisément les changements introduits par la réforme, d'en mesurer les impacts sur les projets et d'intégrer les nouvelles exigences dès les premières phases de conception.

Nouvelle Formation

COMPÉTENCES CLÉS

1. Identifier les évolutions introduites par la réforme incendie ERP 2027
2. Analyser les incidences des nouvelles dispositions réglementaires sur les choix architecturaux et constructifs
3. Anticiper les contraintes réglementaires et administratives liées aux projets ERP intégrant des matériaux biosourcés

PROGRAMME

1ère séquence - 3h30

Comprendre les évolutions de la réglementation incendie ERP 2027
- Contexte et enjeux de l'évolution de la réglementation incendie
- Développement des constructions bois et des matériaux biosourcés dans les ERP
- Principes fondamentaux de la sécurité incendie appliqués aux systèmes constructifs biosourcés
- Arrêté du 19 février 2026 : champ d'application, date d'entrée en vigueur et principales évolutions réglementaires
- Nouvelles définitions et terminologies réglementaires
- Prise en compte des éléments structuraux combustibles dans la conception des ERP
- Influence de la hauteur et des caractéristiques du bâtiment sur les exigences de sécurité incendie

2ème séquence - 3h30

Intégrer les nouvelles exigences dans les projets ERP
- Impacts de la réforme sur les choix architecturaux et constructifs
- Exigences applicables aux structures, façades, couvertures et compartimentages
- Protection passive et protection active : principes et articulation
- Conséquences sur les circulations, l'évacuation et les locaux à risques
- Incidences sur les dossiers réglementaires et les notices de sécurité
- Attentes des commissions de sécurité et justificatifs à produire
- Étude de cas : analyse d'un projet ERP intégrant une structure bois ou des matériaux biosourcés
- Comparaison des approches avant et après la réforme

MODALITÉS

Présentiel ou intra-agence sur demainde

- Exposés de théorie
- Cas pratiques et d'exemples concrets
- Temps d'échanges et de questions-réponses

PUBLICS

- Architectes
- Architectes d'intérieur
- Contractants généraux
- Aménageurs
- Maîtres d'œuvre
- Bureaux d'études
- Économistes de la construction

7 h

THÉORIE ●●●○○

PRATIQUE ●●○○○